

## Communiqué de presse

### **Des poules pour réduire les déchets : Huit nouvelles communes partenaires du dispositif**

L'année dernière, 430 poules (rousses et Alsace) ont été distribuées par Colmar Agglomération, à 215 foyers volontaires habitant quatre communes précurseurs. La mesure vise plusieurs objectifs, principalement :

- Réduire le volume des déchets collectés globalement sur l'agglomération.
- Proposer une solution originale pour éliminer les biodéchets directement chez l'habitant
- Encourager un meilleur tri sélectif des déchets

Ces quatre communes précurseurs sont : Colmar, Herrlisheim-près-Colmar, Ingersheim et Jepsheim.

Au vu de son succès, l'opération a été reconduite en 2016 et une **distribution de poules rousses** aura lieu prochainement pour les habitants de ces quatre communes

**Samedi 28 mai de 10h15 à 12h15**  
**Place du Capitaine Dreyfus**  
**Colmar**

*A l'attention des journalistes : Gilbert Meyer, Maire de Colmar, sera sur place à 10h30*

92 poules seront ainsi distribuées à 46 foyers volontaires.

Rappelons ici que l'attribution de poules se fait dans le cadre strict d'une charte que les participants doivent signer. Cette charte prend toutes les précautions pour que les volatiles soient bien traités (poulailler obligatoire, espace vital minimum, gardiens relais en cas d'absence, etc...).

*Cf suite ci-après*

**Contact presse :** **Delphine Sivignon**  
+33 (0)3 69 99 56 21  
+33 (0)6 99 02 64 33  
[delphine.sivignon@colmar.fr](mailto:delphine.sivignon@colmar.fr)

Convaincues par l'intérêt et le succès de cette opération, huit nouvelles communes de l'agglomération ont souhaité rejoindre le dispositif en 2016 :

- Andolsheim
- Bischwihr
- Fortschwih
- Horbourg-Wihr
- « Portes du Ried » : anciennement Holtzwihr et Riedwihr
- Sundhoffen
- Turckheim
- Wickerschwih

L'opération a donc été adaptée afin de permettre aux habitants des nouvelles communes d'adopter encore cette année deux poules. La date limite pour être doté cette année est le 15 août.

Pour s'inscrire, les habitants sont invités à déposer leur demande avant le 15 août :

- Auprès de leurs mairies respectives
- Auprès du service Gestion des Déchets de Colmar Agglomération (1 avenue de la foire aux vins, Colmar).

Les habitants de ces communes seront dotés en poules rousses en septembre 2016, en même temps que la distribution des poules d'Alsaces pour les quatre communes initiales.